

## L'automne s'installe...

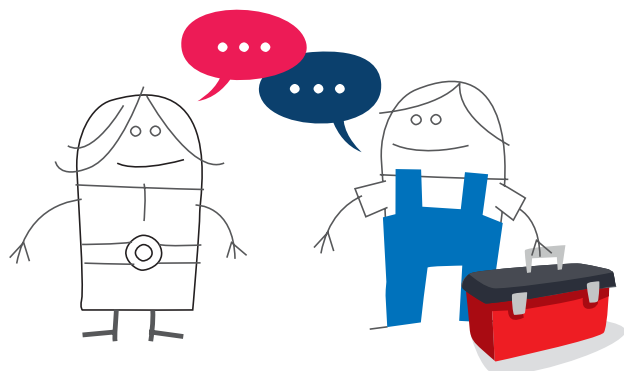
Quelques informations  
et conseils concernant  
votre chauffage !

### Votre logement est équipé d'un chauffage individuel

Avant la période hivernale, nous vous conseillons  
vivement de tester votre chaudière :

- Allumez votre chauffage en basculant en « mode hiver ».
- Demandez une température supérieure à celle de votre logement.
- Utilisez de l'eau chaude en même temps.
- Vérifiez que les radiateurs chauffent.

**Si vos radiateurs ne chauffent pas correctement, nous vous invitons à contacter directement et au plus vite le prestataire chauffage en charge de votre résidence. Il sera plus disponible qu'à l'arrivée du froid hivernal.**



#### OÙ TROUVER LES COORDONNÉES DU PRESTATAIRE CHAUFFAGE EN CHARGE DE VOTRE RÉSIDENCE ?

Elles sont affichées dans le hall d'entrée de votre résidence. Vous pouvez également les consulter dans votre livret d'accueil et dans votre « espace locataire » sur le site Internet d'Alliade Habitat.



### ENQUÊTE

**Les bailleurs sociaux, comme Alliade Habitat, doivent réaliser :**

- **une enquête biennale** auprès de l'ensemble des locataires présents au 1<sup>er</sup> janvier 2017, afin d'établir des statistiques sur l'Occupation du Parc Social (OPS).
- **une enquête d'occupation** des logements pour connaître votre situation et les ressources de votre foyer.

Les réponses à ces enquêtes sont obligatoires, sous peine de pénalités financières. Pensez à remplir en ligne le questionnaire ou à nous le renvoyer avec les pièces justificatives selon le mode d'emploi.

**PLUS D'INFORMATION (NUMÉRO VERT)  
0806 802 994**



## Votre logement est équipé d'un chauffage collectif

Si vous constatez un problème de chauffage dans votre logement, voici quelques réflexes pour identifier le problème et permettre une intervention plus rapide.

### Un des radiateurs de votre logement est froid :

- Vérifiez que le robinet du radiateur est ouvert et en position de chauffe.
- Si la température ambiante atteint la température demandée, le radiateur s'arrête. À l'inverse, quand la température ambiante baisse, le radiateur se remet en chauffe.

### Tous les radiateurs de votre logement sont froids ou tièdes :

Ce n'est peut-être pas une panne ! Les radiateurs peuvent être froids ou tièdes si la température extérieure n'est pas très basse.

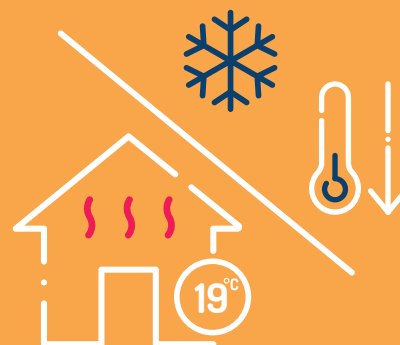
- Vérifiez la température dans votre logement.
- Si votre logement est équipé d'un thermostat, vérifiez qu'il est bien réglé à 19°C et que le symbole de piles électriques n'apparaît pas sur l'écran. Si tel est le cas, il vous faut changer les piles du thermostat.
- Est-ce que vos voisins constatent le même problème ?

**Si le problème persiste dans tout l'immeuble, contactez-nous au plus vite.**

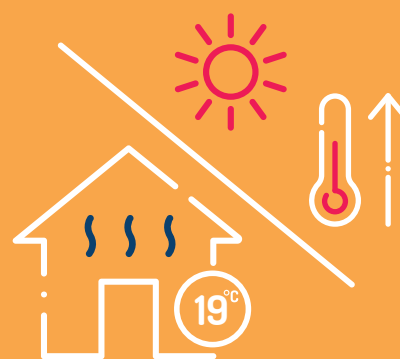
**Les systèmes de chauffage sont réglés pour garantir une température dans vos logements de 19°C en journée et entre 17 et 18°C la nuit (entre 23h et 5h). Le système se déclenche automatiquement en fonction de la température extérieure.**

## POURQUOI VOS RADIATEURS SONT PARFOIS FROIDS EN PÉRIODE DE CHAUFFE ?

- **S'il fait froid dehors**, la chaudière fonctionne à pleine puissance et les radiateurs sont donc chauds.



- **S'il ne fait pas très froid dehors**, la chaudière fonctionne à faible puissance. Ainsi, les radiateurs peuvent être tièdes ou froids mais ne sont pas pour autant en panne.



### POUR RAPPEL

- Le prestataire chauffage de votre résidence entretient une fois par an votre chaudière. Pour le bon fonctionnement de la chaudière et pour votre sécurité, il est important d'assurer ce rendez-vous, sans frais supplémentaire pour vous : l'entretien de la chaudière est inclus dans vos charges locatives.
- La nuit, certains systèmes de chauffage réduisent leur puissance pour réaliser des économies d'énergie : la température ambiante baisse légèrement. Il ne s'agit pas d'une panne.

Centre de Relation Clients :  
04 72 89 22 22  
alliadehabitat.com

Siège social : 173, avenue Jean Jaurès - 69364 Lyon cedex 07

Alliade Habitat   
Groupe ActionLogement